

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



D.I.L.A.
serialNumber=S280932853-
.CN=DILA - SIGNATURE
DILA.OU=0002
13000918600011.organizati-
onIdentifier=NTRFR-130009-
18600011.O=DILA,C=FR
75015 Paris
2025-05-06 09:00:55

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1840

63 - Puy-de-Dôme

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme

AUREP MECENAT

Objet : réaliser toute initiative d'intérêt général à but non lucratif traitant de la vulnérabilité et plus particulièrement avec trois axes majeurs d'intervention suivants : soutenir la recherche scientifique et l'enseignement supérieur ; venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité (vulnérabilité physique, intellectuelle, sociale, économique...) ; venir en aide aux territoires en situation de vulnérabilité (vulnérabilité liée à un éloignement géographique, à des difficultés économiques, à des aléas climatiques,...) tant que les actions ont pour bénéficiaires des personnes ou des territoires vulnérables et s'intègrent dans les trois axes cités ci-dessus, le soutien pourra être apporté dans divers domaines de l'intérêt général visés par la loi à savoir, sciences, éducation, social, sport, culture etc. Le fonds de dotation pourra agir par le mode opérateur et par le mode redistributeur en passant notamment par des appels à projets

Siège social : 36, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 63000 Clermont-Ferrand

Adresse électronique : contact@aurep-mecenat.com

Coordonnées téléphoniques : 0473171510

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : illimité

Date de déclaration : 22 avril 2025